AMSTEIN + WALTHERT

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Réhabilitation et l'extension du bâtiment accueillant le Service Santé Etudiante (SSE)

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Charte de chantier vert – lot Curage



Version 01 /08/08/2026

AMSTEIN + WALTHERT

Impressum

Donneur d'ordre

Université de Franche-Comté

1, RUE CLAUDE GOUDIMEL
25030 BESANCON
Tel. 03.81.66.57.03

BET QEB

AMSTEIN + WALTHERT Besançon
17 Rue de Blanchot
25770 SERRE-LES-SAPINS

Tél. +33 (0)4 78 95 29 69
Fax +33 (0)9 82 11 10 58
E-mail : contact@amstein-walthert.fr

www.amstein-walthert.fr

Rédaction

Mme. Margaux Chagué

Distribution

Mandataire MOE	Architectures Amiot-Lombard

Versions

Version : 1

Intitulé

AW_900568_Charte chantier vert_curage_v1

© AMSTEIN + WALTHERT

Sommaire

Validation et suivi des mises à jour **5**

Définitions **6**

1 Introduction **8**
1.1 Présentation du projet 8
1.2 Modalités 8

2 Objectifs **8**
2.1 Objectifs de la présente charte 8
2.2 Objectifs de valorisation 9
2.3 Réemploi 10

3 Organisation **10**
3.1 Répartition des rôles 10
3.2 Information des riverains 10
3.3 Document à remettre dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre 10
3.4 Préparation du chantier 10

4 Synthèse des prescriptions environnementales **11**

5 Signatures **14**

6 Annexes **15**
6.1 Communication 15
6.2 Exemple de Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD) 17
6.3 Trame SOGED 20

© AMSTEIN + WALTHERT

Validation et suivi des mises à jour

Version	Date	Identifiant et Visa			Descriptif succinct des mises à jour
		Auteur	Relecteur	Direction	
1	08/07/2026	CHAG		MAUC	Version initiale

Définitions

Sera nommé dans le document « matériaux de réemploi » tout matériau de réemploi ou de réutilisation tel que défini ci-après. Autrement dit, tout matériau qui est identifié, dès ce stade, comme matériau dont l'exutoire n'est pas un centre de traitement des déchets est considéré comme matériau de réemploi.

Réemploi : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus sur site ou hors site. *Exemple : Réemploi d'une chaise en chaise*

Réutilisation (up cycling) : Toute opération par laquelle une substance, produit ou matière, devenu un déchet, est utilisée à nouveau. Cette dernière utilisation peut être différente de l'usage pour lequel le produit est initialement destiné. *Exemple : Réutilisation de bidon en bac à fleurs*

Valorisation

- **Matière (recyclage)** : Mode de traitement de déchets visant à leur utilisation en substitution à d'autres matières ou substances selon trois procédés :
 - le recyclage matière et organique : le (ou l'un des) matériau(x) du déchet, après transformation, devient la matière première d'un nouveau produit ;
 - la fabrication de combustibles solides de récupération (CSR) ;
 - le remblaiement de carrières , réalisé avec apport de déchets inertes
 Exemple : Valorisation matière (recyclage) de déchets métaux en matière première métaux
- **Energétique** : Mode de traitement de déchets visant à utiliser leur pouvoir calorifique en le brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur ou d'électricité.
 Exemple : Valorisation énergie de déchets bois par incinération

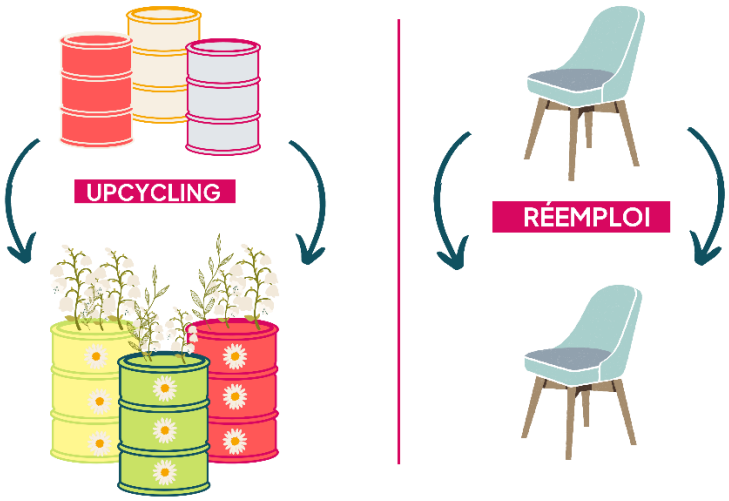


Figure 1 – Réutilisation (upcycling) et réemploi

© AMSTEIN + WALTHERT

Déchets non dangereux inertes (DNDI), hors terres excavées



Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine. Dans le domaine du BTP, les déchets inertes sont principalement des déchets minéraux tels que :

- béton ;
- tuiles et briques ;
- agrégats d'enrobés ;
- déblais ;
- vitrage ;
- etc.

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI)



Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services. Cette catégorie de déchets peut comprendre, lorsque ceux-ci ne sont pas identifiés dans une catégorie à part entière, les matériaux suivants :

- ferrailles ;
- métaux non ferreux ;
- papiers-cartons ;
- verre ;
- textiles ;
- bois ;
- plastiques ;
- etc.

Déchets dangereux (DD) :



Déchets toxiques produits par l'industrie dont l'élimination nécessite des précautions particulières vis-à-vis de la protection de l'homme et de l'environnement :

- déchets amiantés
- peintures ;
- colles ;
- solvants ;
- vernis ;
- etc.

1 Introduction

1.1 Présentation du projet

Le Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université de Franche-Comté, implanté à Besançon, Belfort et Montbéliard, regroupe une équipe pluridisciplinaire proposant gratuitement aux étudiants des consultations médicosociales, de prévention et de soutien psychologique. Le bâtiment concerné accueille également le Service Santé du Personnel, nécessitant une organisation spécifique pour distinguer les flux étudiants et personnels.
Aujourd'hui vétuste et inadapté (performance énergétique faible, confort limité, surfaces insuffisantes), l'édifice doit faire l'objet d'une réhabilitation lourde avec création d'un niveau supplémentaire, soit 644 m² SDP existants et 340 m² SDP à créer.

1.2 Modalités

La charte de chantier vert fait partie des pièces contractuelles du marché de travaux de curage. Elle sera signée par toutes les entreprises intervenant sur le chantier en phase de déconstruction, y compris les co-traitants et sous-traitants de rang 1. Elle manifestera leur engagement à participer à l'amélioration de la protection de l'environnement du chantier et au respect des bonnes pratiques. En complément du présent document, la désignation des référents environnement pour chaque entreprise en lien contractuel direct avec le maître d'ouvrage et leurs sous-traitants de rang 1 et du responsable environnement chantier devra être définie par écrit. En cas de modification des personnes désignées, les documents associés doivent être révisés et rediffusés.

2 Objectifs

2.1 Objectifs de la présente charte

Un chantier respectueux de l'environnement est le prolongement des efforts de qualité environnementale mis en place lors de la conception d'un bâtiment. Si l'on considère le cycle de vie complet d'un bâtiment, la phase chantier, pourtant de courte durée, constitue une source importante de risques d'impacts environnementaux qu'il convient de prendre en compte. L'application de la présente charte de chantier à faible impact environnemental, dit « Chantier Vert », vise à limiter ces nuisances aux bénéfices des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

Les objectifs sont les suivants :

- Rappel des obligations réglementaires ;
- Limiter les risques sur la santé des ouvriers ;
- Limiter les risques et nuisances causés aux riverains du chantier ;
- Limiter les pollutions de proximité lors du chantier ;
- Limiter la quantité de déchets mis en décharge et promouvoir le réemploi, puis la valorisation matière et énergie des déchets ;
- Economiser les ressources (eau et énergie) ;
- Limiter les impacts sur la biodiversité.

Cette charte de chantier propre concerne tous les acteurs du bâtiment : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, architecte, entreprise générale, sous-traitants et éliminateurs de déchets. L'entreprise titulaire du lot curage est garante de la bonne tenue du chantier.

La hiérarchisation des produits et matériaux de déconstruction et construction devra respecter une organisation pyramidale telle que décrite ci-dessous. Le projet du SSE prévoit le respect d'objectifs chiffrés de valorisation pour l'ensemble des déchets du projet.

© AMSTEIN + WALTHERT

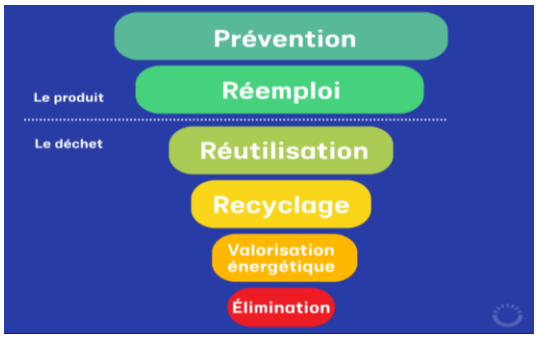


Figure 2 – Hiérarchie des modes de traitement

2.2 Objectifs de valorisation

Sur le projet, l'objectif de valorisation est donné par typologie de déchets selon les modalités des 8 flux réglementaires d'après le décret n°2021-950 du 16 juillet 2021 et l'entrée en vigueur du 8ème flux (textiles) au 1er janvier 2025.

Objectif de valorisation	Phase déconstruction	Déconstruction	
		Globale	Matière
Déchets non dangereux inertes (DNDI) :	- Béton - Autre DI hors plâtre et menuiseries	**90 %**	**90 %**
Déchets non dangereux inertes (DNDI)	Plâtre	**70 %**	**70 %**
Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) :	Menuiseries	**80 %**	**80 %**
Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) :	- Papier & carton - Métaux - Bois - Plastiques - Textiles - Autres DIB	**70 %**	**60 %**
Déchets dangereux (DD)	- Aérosols - Bois traité - Huiles - Solvants et peintures - Tubes fluorescents - etc.	**-**	**-**

Tableau 1 – Objectifs de valorisation global et matière par typologie de déchets

La justification se fait à l'aide des bordereaux de suivi des déchets (BSD) obligatoire pour 100% des déchets, afin d'assurer une traçabilité totale. **L'ensemble des déchets de chantier de construction devront donc être pesés. Tous les déchets devront être placés dans des bennes dédiées au chantier pour pouvoir assurer cette traçabilité.**

Une attention particulière devra être portée sur le recyclage du plâtre et des menuiseries.

Les BSD devront être transmis de manière régulière au BET Environnement, y compris les BSD obligatoires reportés sur Trackdéchets.

2.3 Réemploi

Toute initiative de l'entreprise pour réemployer des matériaux ex situ est valorisée. Dans ce cas, la traçabilité des matériaux sera également assurée.

3 Organisation

3.1 Répartition des rôles

La réussite de l'opération et le bon déroulement du chantier sont soumis à une bonne préparation avant le début des travaux.

L'entreprise de curage désignera un référent environnement qui aura la charge de la mise en place des bennes de déchets, de contrôler le bon tri par typologies, et d'assurer le suivi de l'évacuation de ceux-ci. Le référent désigné devra veiller au respect des exigences définies par la présente charte pour l'ensemble des intervenants, assurer la tenue à jour des suivis de consommations d'eau et d'énergie et des suivis de gestion des déchets de chantier.

3.2 Information des riverains

L'information des riverains du chantier est du ressort du maître d'ouvrage. Une information permanente sera affichée sur la démarche environnementale du chantier et l'organisation du chantier.

3.3 Document à remettre dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre

L'entreprise en charge du lot curage devra fournir le SOGED dans le cadre de son offre selon la trame imposée en annexe, ou à minima en préparation de chantier.

3.4 Préparation du chantier

Lors de la définition du PIC (Plan Installation Chantier), seront définies et délimitées les différentes zones affectées aux :

- Stationnements des véhicules des compagnons (de préférence dans l'emprise du chantier si le site le permet) ;
- Base vie des compagnons ;
- Espaces de stockage des bennes et tri des déchets de construction ;
- Schéma de circulation des véhicules du chantier ;

Lors de la préparation de chantier :

- Des clôtures seront disposées sur la totalité du périmètre du chantier.
- Les circulations des engins de chantier et des véhicules des compagnons seront organisées et planifiées sur la journée, en dehors des heures de pointe, pour une bonne gestion des flux (éviter le maximum d'attente).
- Une identification préalable des sources sonores ayant un impact sur les riverains permet de mener à bien une stratégie de réduction des nuisances. La préparation du chantier et la planification des opérations bruyantes doivent être étudiées le plus possible en amont.
- Des systèmes de comptage de l'eau et de l'énergie seront mis en place pour suivre la consommation du chantier et des cantonnements.

© AMSTEIN + WALTHERT

4 Synthèse des prescriptions environnementales

Exigences	Responsable	Phase
Organisation du chantier		
Fourniture du SOGED	Entreprise de curage	DCE/ACT
Désigner les Référents Environnement.	Entreprise de curage	Préparation
Organiser les flux de circulations pendant toute la durée du chantier.	OPC Entreprise de curage	Préparation
Transmission du PIC complet	Entreprise de curage	Préparation
Diffuser le PIC aux membres du projet et le communiquer aux entreprises	MOE	Préparation
Mettre en place la signalétique (déchets, circulations, flux, etc.) et l'affiche de présentation du projet à l'entrée du chantier.	MOA OPC Entreprises	Démarrage
Compteurs d'énergie et d'eau en place (chantier + base vie)	Entreprise de curage	Préparation + Chantier
Dispositions de réduction des consommations d'eau sur chantier	Entreprise de curage	Préparation + Chantier
Dispositions de réduction des consommations d'électricité sur chantier	Entreprise de curage	Préparation + Chantier
Image du chantier		
Affichage à l'entrée du chantier	MOA	Démarrage
Information des riverains	MOA OPC Entreprise de curage	Préparation
Enregistrer et traiter les éventuelles plaintes des riverains.	OPC Entreprise de curage	Chantier
Nettoyage du chantier	Entreprise de curage	Chantier
Respect du PIC	Entreprise de curage	Chantier
Gestion des déchets de construction		
Tri 8 flux des déchets sur chantier ou hors site. Vérifier les bennes présentes sur site en fonction du phasage.	Entreprise de curage Entreprises OPC	Démarrage + Chantier
Suivi de la bonne mise en œuvre du SOGED.	BET HQE	Chantier

© AMSTEIN + WALTHERT

Respect du tri des déchets. Respect des zones de stockage définies au PIC.	Entreprise de curage	Chantier
L'abandon, l'enfouissement ou le brûlage de déchets est formellement interdit.	Entreprise de curage	Chantier
Habilitations des centres de traitement pour tout type de déchet.	Entreprise de curage	Préparation
Bilan trimestriel de valorisation des centres de traitement pour tout type de déchet.	Entreprise de curage	Chantier - 1/trimestre
Transmission des BSD + bons d'enlèvement des bennes.	Entreprise de curage	Chantier - 1/mois
Transmission des taux de valorisation (matière & énergie) des bennes.	Entreprise de curage	Chantier - 1/mois
Traçabilité des déchets dangereux sur Trackdéchets	Entreprise de curage	Chantier - 1/mois
Nuisances sonores		
Tâches bruyantes identifiées et regroupées.	Entreprise de curage	Démarrage + Chantier
Choix des horaires de travaux bruyants pour limiter les nuisances sonores. Communication avec les riverains si besoin.	Entreprise de curage	Chantier
Utiliser des équipements, procédés et machines réduisant le bruit.	Entreprise de curage	Chantier
Pollutions de l'air, des eaux et des sols		
Aucun rejet directement dans le sol ou les réseaux d'assainissement.	Entreprise de curage	Chantier
Etiquetage réglementaire des cuves / fûts / bidons et des pots.	Entreprise de curage	Chantier
Arroser par temps sec pour éviter la poussière.	Entreprise de curage	Chantier
Utiliser systématiquement un aspirateur en cas de découpe et ponçage.	Entreprise de curage	Chantier
Précautions prises lors du ravitaillement des engins de chantier en fluides et carburants : privilégier une surface imperméabilisée.	Entreprise de curage	Chantier
Couvrir les bennes et poubelles de bâches et/ou couvercle pour éviter l'envol des déchets légers et poussières.	Entreprise de curage	Chantier
Limiter la vitesse des véhicules sur le chantier.	Entreprise de curage	Chantier
Couper les moteurs des véhicules à l'arrêt.	Entreprise de curage	Chantier
Stocker les produits polluants sur des bacs de rétention couverts et surélevés.	Entreprise de curage	Chantier
Mettre un kit anti-pollution à disposition + compagnons formés à son utilisation.	Entreprise de curage	Démarrage + Chantier
Transmettre les FDS des produits dangereux.	Entreprise de curage	Démarrage + Chantier
Biodiversité		

© AMSTEIN + WALTHERT

Protéger les espèces végétales et animales naturellement présentes durant toute la période du chantier.	Entreprise de curage	Démarrage + Chantier
Bâchage systématique des zones de stockage de terre entre le 1er mars et le 31 octobre.	Entreprise de curage	Chantier
Consommations d'eau et d'énergie		
Relevés mensuels des compteurs eau et électricité chantier et base vie transmis.	Entreprise de curage	Chantier - 1/mois
Analyse des consommations d'eau et d'énergie**.**	BET HQE	Chantier - 1/mois
En cas de surconsommation d'eau ou d'énergie, mises en place d'actions correctives/préventives puis examen critique de leur résultat/efficacité.	AMO HQE Entreprises	Chantier
Sensibilisation des compagnons aux bonnes pratiques de réduction des consommations eau et énergie	Entreprise de curage	Préparation
Vérification de la bonne mise en place des dispositions de réduction des consommations d'eau et d'électricité	AMO HQE Entreprise de curage	Préparation + Chantier
Réemploi ex situ		
Réalisation des éventuels tests de dépose	Entreprise de curage	Préparation
Dépose soignée selon méthodes validées en amont.	Entreprise de curage	Chantier
Traçabilité des matériaux de réemploi	Entreprise de curage	Chantier

© AMSTEIN + WALTHERT

5 Signatures

Maître d'Ouvrage	Nom du signataire	Signature

Assistant Maître d'Ouvrage	Nom du signataire	Signature

Maîtrise d'œuvre	Nom du signataire	Signature

Bureaux d'études	Nom du signataire	Signature

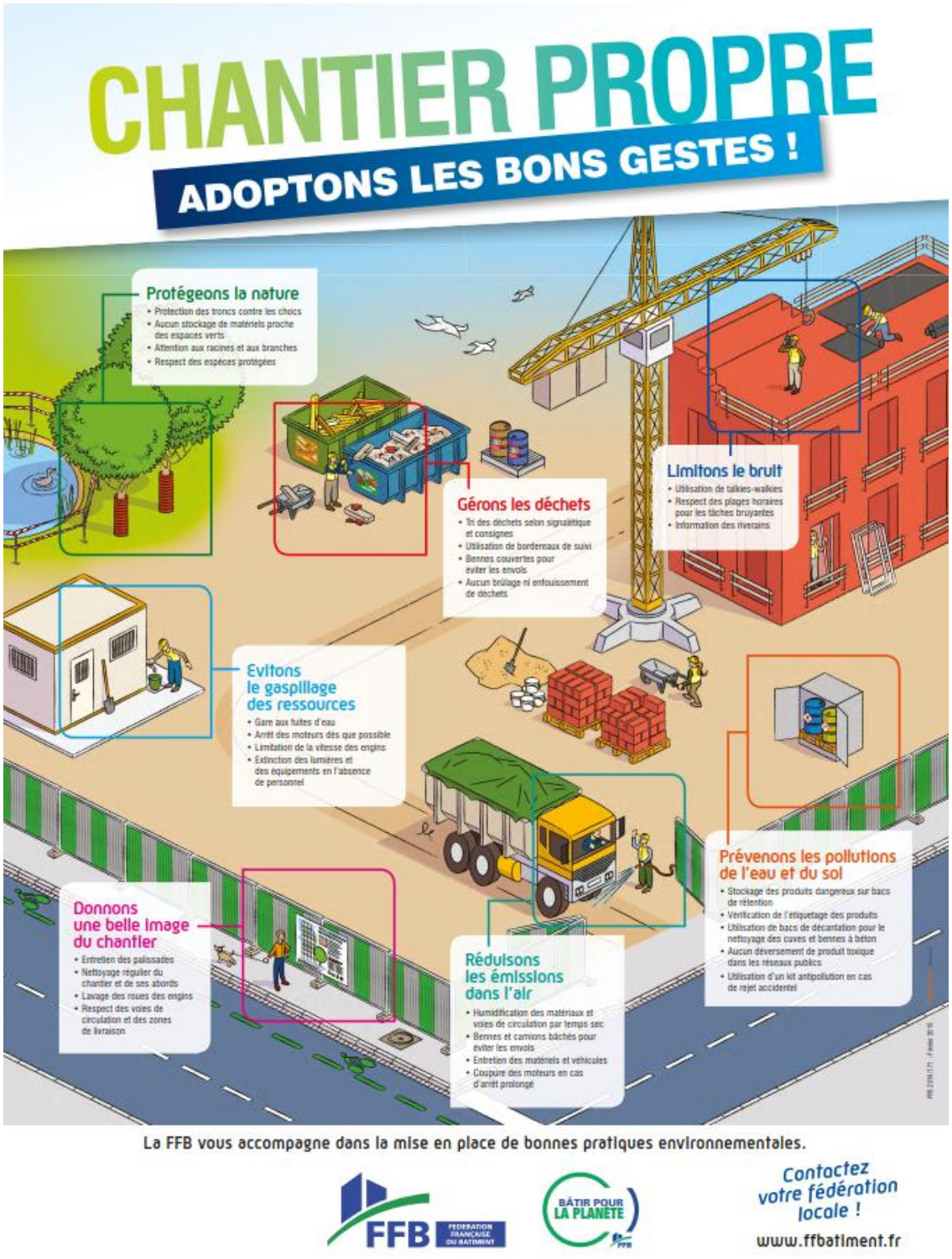
Entreprises Curage et sous-traitants	Nom du signataire	Signature

© AMSTEIN + WALTHERT

6 Annexes

6.1 Communication

Cette affiche de la FFB peut être imprimée et affichée sur le chantier. Ci-dessous un rappel des classifications déchets. Les pictogrammes sont en téléchargement gratuit sur le site de la FFB : https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/pictos-dechets.html



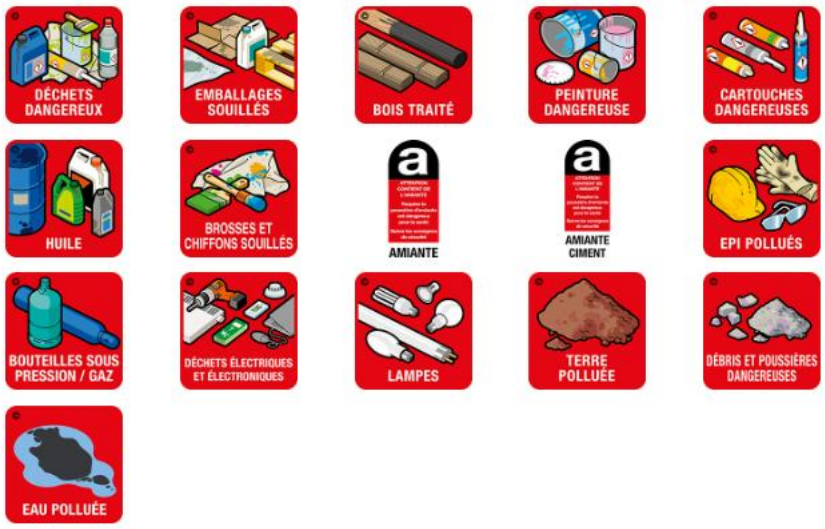
Déchets inertes



Déchets non dangereux, non inertes



Déchets dangereux



© AMSTEIN + WALTHERT

6.2 Exemple de Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD)

Comment remplir ce document ?

Ce bordereau doit être rempli et signé par l'entreprise ayant réalisé les travaux.

Remplissez le Tableau 2 en indiquant la **quantité exacte** par typologie de déchets et cochez la case « Pesée ».

Joindre obligatoirement à ce bordereau les justificatifs associés à savoir :

- Le bon d'enlèvement des bennes précisant le poids de la benne évacuée
- Le taux de valorisation par typologie de déchets du centre de traitement des déchets (à récupérer auprès du centre de traitement des déchets)

Informations

Maître d'ouvrage

Dénomination du maître d'ouvrage :	
Adresse :	
Contact :	
Tél / Email :	
SIREN :	
Nom du chantier :	

Entreprise

Raison sociale de l'entreprise :	
Adresse :	
Contact :	
Tél / Email :	
SIREN :	

Collecteur-Transporteur

Raison sociale de l'entreprise :	
Adresse :	
Contact :	
Tél / Email :	
SIREN :	
Date d'expédition des déchets :	

Installation de traitement des déchets

Raison sociale de l'entreprise :	
Adresse :	
Contact :	
Tél / Email :	
SIREN :	
Date de réception des déchets :	

© AMSTEIN + WALTHERT

Quantitatifs (auto-déclaration)

☐ Déchets de déconstruction ☐ Déchets de construction

Pour la période du …. / …. / …. au …. / …. / ….

Typologie de déchets	Quantité (t)	Taux de valorisation	
		Matière	Energie
Papiers/Cartons			
Bois			
Déchets inertes[1]			
Métaux			
Verres			
Textiles			
Plastiques			
Plâtres			
Autres (à détailler) :			

Tableau 2 - Quantitatifs par typologie

Modes de preuve

Sont à joindre obligatoirement en complément du bordereau de suivi des déchets pour justificatifs :

- Le **bon d'enlèvement des bennes** précisant bien le POIDS de la benne évacuée
- Le **taux de valorisation par typologie de déchets du centre de traitement des déchets** (à récupérer auprès du centre de traitement des déchets)

© AMSTEIN + WALTHERT

6.3 Trame SOGED

Cadre de réponse à renseigner

Informations relatives à l'opération	
Opération : SSE Maitrise d'Ouvrage : Université de Franche-Comté BET QEB : Amstein + Walthert Démarche environnementale du projet : - Confort d'été - Démarche de qualité d'air intérieur - Limitation des consommations d'eau - Limitation des consommations d'énergie avec suivi énergétique - Limitation des émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie du bâtiment - Chantier vert Eléments contractuels liés aux objectifs environnementaux du projet : - Prescriptions environnementales - Charte chantier Vert	
Thématiques	**A RENSEIGNER par l'entreprise**
Désignation du référent Environnement Chantier *Doit être présent durant toute l'intervention de l'entreprise et assurer le respect de la charte pour son entreprise et ses sous-traitants*	

© AMSTEIN + WALTHERT

Actions de sensibilisation des compagnons *Préciser type d'intervention, contrôles, preuves…*	
Actions concernant la gestion des nuisances, des pollutions, la Qualité de l'Air Intérieur et la Biodiversité	
Action pour le respect des exigences sur la base vie	
Identification des déchets produits sur le chantier par typologies et estimation de la quantité par typologies	

© AMSTEIN + WALTHERT

Méthodologie concernant le tri des déchets du chantier

Type de déchet	Type de benne	Volume de la benne	Phases de chantier nécessitant la benne	Centre de traitement

Traçabilité

Précisez l'organisation de l'entreprise prévue afin d'assurer :

- *la tenue du registre obligatoire (arrêté du 29 février 2012)*
- *la traçabilité des terres excavées*
- *la traçabilité des déchets dangereux*

Les réponses de l'entreprise doivent notamment porter sur les aspects :

- *Organisationnel,*
- *Documentaire,*

© AMSTEIN + WALTHERT